

Annexes

Chiffres-clefs sur le territoire et ses espaces

Illustration 35 – Une aire, plusieurs territoires d'action publique

Chiffres-clefs sur différents territoires de l'aire, en 2011 (et population 2006)

Espace	Habitants (2006)	Habitants	Densité	Âge médian	Actifs	Emplois	Logements	Ménages
Angoulême	42 100	41 780	1 912	38	19 640	27 330	25 650	21 970
GrandAngoulême	105 560	105 850	547	42	48 610	56 280	56 740	50 610
CC de la Vallée de l'Échelle	7 410	7 940	53	43	3 950	1 110	3 560	3 200
CC Braconne et Charente	13 290	14 390	90	42	7 400	4 770	6 170	5 730
CC Charente Boëme Charraud	10 990	11 770	85	42	5 860	3 150	5 110	4 740
SCoT de l'Angoumois	137 250	139 950	217	42	65 820	65 320	71 580	64 260
Aire d'Angoulême	175 030	179 540	112	43	84 320	74 480	91 360	81 150

Sources : Insee, recensements de la population 2006 et 2011, exploitations principales.

Note de lecture : 42 100 personnes vivaient dans la commune d'Angoulême en 2006. En 2011, la moyenne d'âge de la population des habitants de la communauté de communes de la Vallée de l'Échelle est de 43 ans. Le territoire du schéma de cohérence territoriale de l'Angoumois (SCoT) compte 217 habitants par kilomètre carré.

Les aires de l'ouest et du sud de la France sont plus attractives

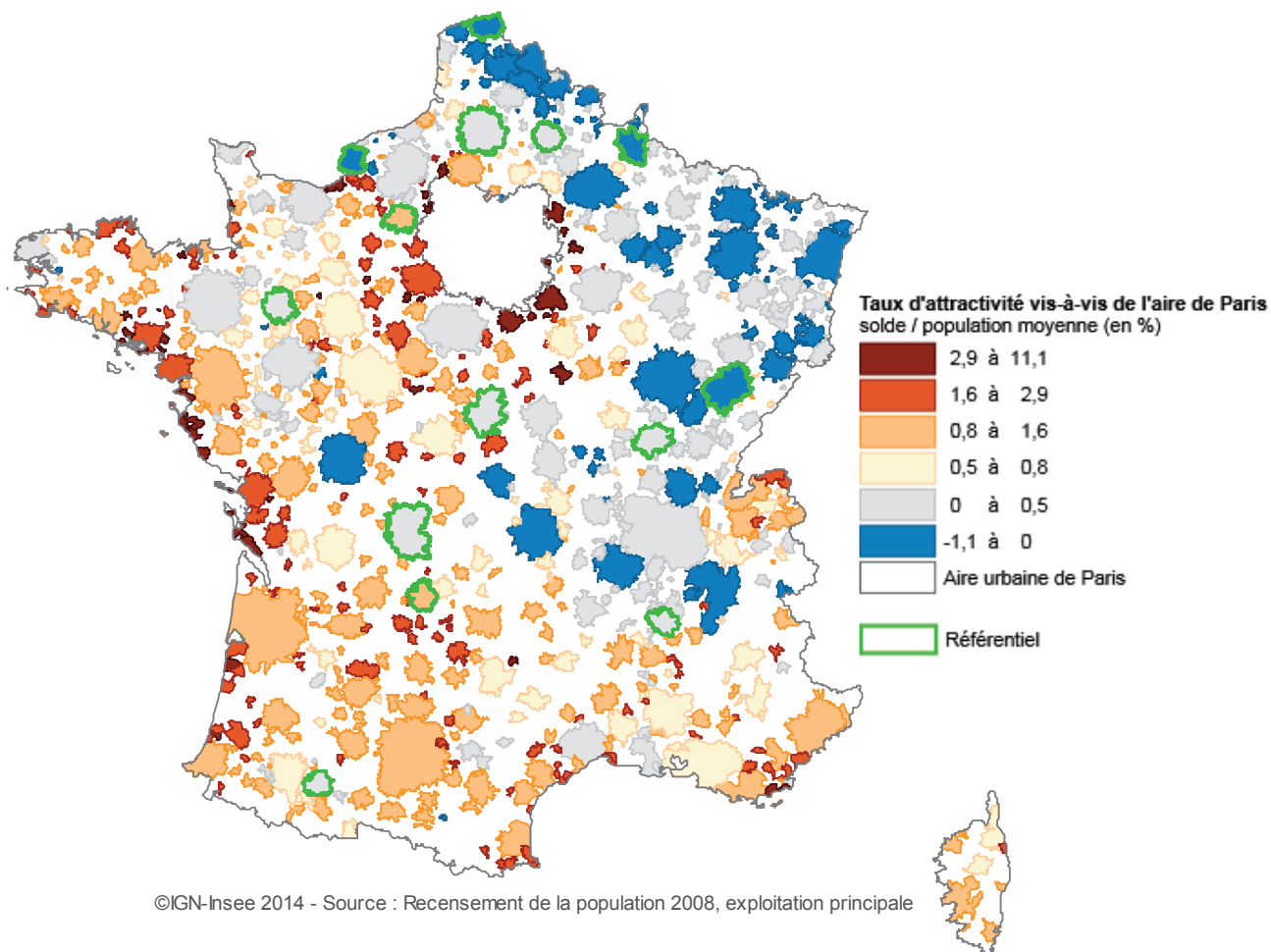
Le concept d'attractivité intègre une part offensive : la capacité à attirer des habitants sur un territoire donné ; mais aussi une part défensive : la capacité à retenir les habitants déjà présents sur ce territoire. Dans cette étude, l'attractivité est définie comme la résultante des attractivités offensives et défensives. Un territoire est donc attractif démographiquement s'il attire plus de personnes qu'il n'en perd.

L'attractivité est exprimée par le solde migratoire (entrants – sortants). Pour mesurer l'importance relative de cette attractivité entre les différentes aires, il faut rapporter le solde à la population de l'aire : un bénéfice de +100 arrivants dans l'aire urbaine de Bordeaux n'aura pas le même effet qu'un bénéfice de +100 habitants dans l'aire de Barbezieux-Saint-Hilaire. On appelle ici le solde normé par la population moyenne le « taux d'attractivité ».

Depuis plusieurs décennies, l'ouest et le sud de la France sont plus attractifs que le reste du pays. C'est notamment vrai pour les échanges avec l'aire urbaine de Paris (*Illustration 36*).

Cette vision pourrait être complétée par une observation des volumes d'échanges (entrants + sortants) normés avec l'aire parisienne.

Illustration 36 – Le sud et l’ouest de la France très attractifs pour les Franciliens
 Taux d’attractivité normés des aires vis-à-vis de l’aire de Paris



Note de lecture : Entre 0,5 % et 0,8 % de la population moyenne de l’aire d’Angoulême entre 2003 et 2008 a été gagnée depuis l’aire de Paris. Dans le référentiel, seules deux aires, Évreux et Brive-la-Gaillarde, sont plus attractives vis-à-vis de l’aire de Paris.

Analyse structurelle résiduelle : le temps partiel des femmes dans l'aire

On étudie les femmes de 25 à 54 ans, résidant dans l'aire urbaine d'Angoulême, ayant un emploi. On utilise le recensement de la population millésime 2010, exploitation complémentaire.

On cherche à mesurer si, prenant en compte les déterminants du temps partiel dans la population angoumoisine et dans la population du référentiel, il y a malgré tout une différence dans le temps de travail des femmes entre les deux territoires.

L'idée générale du raisonnement est la suivante : la part de femmes à temps partiel est beaucoup plus élevée si elles sont jeunes (38,7 % pour les 15 à 24 ans, contre 26,5 % pour les plus de 50 ans, dans l'aire). Il sera donc naturel qu'un territoire où les jeunes femmes sont très nombreuses ait un taux de temps partiel féminin plus élevé qu'un territoire où les jeunes femmes sont peu présentes. C'est une différence liée à la structure de la population et non au comportement spécifique des femmes dans ce territoire. L'objet d'une analyse structurelle résiduelle est donc de neutraliser les effets de structure.

L'âge n'est pas le seul déterminant structurel du temps partiel. Ils sont nombreux. Nous en avons retenu six :

- L'âge
- La catégorie sociale et professionnelle
- La condition d'emploi
- Le secteur d'activité
- Les caractéristiques du conjoint
- Le nombre et l'âge des enfants

L'analyse permet d'établir ce que devrait être le temps partiel féminin si les femmes de l'aire se comportaient comme les femmes de l'ensemble du territoire de comparaison. Le territoire de comparaison est l'ensemble des aires du référentiel et du référentiel de cadrage. La différence entre le temps partiel réel et le temps partiel théorique indique alors l'effet que les structures choisies n'expliquent pas. L'écart s'explique par autre chose : un comportement spécifique au territoire ou d'autres déterminants structurels.

Dans l'aire d'Angoulême, il existe des effets de structure qui influent sur le temps partiel féminin positivement ou négativement, mais au final, ils se compensent presque tout à fait et l'effet de structure est négligeable et la part expliquée par la structure de la population active féminine est très faible (*Illustration 37*).

Illustration 37 – Les effets de structure expliquent une infime part de l'écart de temps partiel des femmes entre l'aire d'Angoulême et les référentiels

Aire urbaine	Part de femmes à temps partiel	Écart total	Effet "géographique" (non expliqué)	Effet structurel	Part de l'écart expliqué
Châlons-sur-Saône	28,86%	0,01	-0,24	0,25	-105,3%
Poitiers	28,95%	0,11	0,42	-0,32	-75,2%
Châtelleraut	28,30%	-0,54	-1,67	1,13	-67,5%
Saint-Quentin	28,40%	-0,45	-1,30	0,85	-65,5%
Rochefort	26,41%	-2,43	-4,29	1,86	-43,3%
Laval	27,45%	-1,39	-2,10	0,71	-33,7%
La Rochelle	28,34%	-0,50	-0,66	0,16	-24,3%
Besançon	32,16%	3,32	3,98	-0,66	-16,6%
Le Havre	32,00%	3,15	3,43	-0,27	-8,0%
Cognac	27,15%	-1,69	-1,78	0,08	-4,6%
Évreux	20,83%	-8,01	-8,10	0,09	-1,1%
Angoulême	26,89%	-1,96	-1,88	-0,07	3,8%
Valence	36,44%	7,59	7,19	0,40	5,5%
Brive-la-Gaillarde	22,89%	-5,96	-5,50	-0,46	8,4%
Charleville-Mézières	31,41%	2,57	2,16	0,41	19,1%
Amiens	27,09%	-1,75	-1,47	-0,28	19,4%
Bourges	26,17%	-2,67	-2,22	-0,45	20,4%
Dunkerque	37,21%	8,37	6,69	1,68	25,1%
Limoges	22,50%	-6,35	-5,00	-1,35	27,1%
Niort	26,76%	-2,09	-1,52	-0,56	36,8%
Tarbes	30,71%	1,87	1,32	0,55	41,5%
Saintes	31,73%	2,88	1,80	1,08	59,9%
Total	28,85%	0	0	0	n.d.

Source : Recensement de la population 2010, exploitation complémentaire.

Note de lecture : À Rochefort, il y a 2,4 points de femmes à temps partiel en moins que dans l'ensemble des aires étudiées. Si les femmes actives en emploi de Rochefort avaient le même comportement que les femmes de même condition personnelle, familiale et d'emploi de toutes les aires étudiées, le temps partiel des femmes serait de 1,86 points plus élevé à Rochefort que dans l'ensemble des aires. Ce n'est pas le cas, ce qui signifie que le comportement des Rochefortaises est différent du comportement "moyen", pour d'autres raisons que celles étudiées.

Les femmes de l'aire de Rochefort ont une tendance non expliquée par notre modèle (effet "géographique") à être bien moins à temps partiel que dans les autres aires du référentiel (-4,29 points).

Dans l'aire de Tarbes, l'effet structurel explique 41,5 % de l'écart avec le territoire de comparaison.